

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-DN2

présenté par

M. Jacques, Mme Mirallès, M. Le Gac, rapporteur M. Marilossian, Mme Bureau-Bonnard et
Mme Roques-Etienne

ARTICLE 55

Mission « Défense »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.